
Concours d'entrée

Rapport Jury 2024

Série Sciences Économiques et Sociales



- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuves écrites**

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Économie

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 66 (sur 24 sujets)

Membres du jury : Marion CHERON, Théodore REGNIER

Moyenne : 10,92/20 ; écart type : 3,76 ; max : 19/20 ; min : 4/20

Format de l'épreuve

L'édition 2024 de l'épreuve orale d'économie a reposé sur le même format que la session 2023, à savoir une interrogation sur un sujet éventuellement accompagné d'un ou plusieurs courts documents (quelques paragraphes de texte, un graphique, un tableau, etc.). Chaque sujet, donné à deux ou trois candidats ou candidates successives, se présente sous la forme d'une question ou d'un intitulé toujours en lien avec les thèmes relatifs à l'économie du programme en vigueur de l'enseignement de sciences sociales en CPGE B/L. Il est important de noter que, lorsqu'un ou des documents sont présents, ceux-ci n'ont pour fonction que de servir de ressource à la réflexion du candidat ou de la candidate et, s'il est certes possible de s'y référer au cours de l'exposé, ils ne doivent pas en constituer un élément central : c'est bien du sujet qu'il s'agit de discuter, non du potentiel corpus documentaire.

Cet exposé, pendant lequel le candidat ou la candidate ne sera pas interrompue par le jury, est d'une durée maximale de 15 minutes. Les 15 minutes suivantes correspondent à un entretien avec le jury, lui-même divisé en deux parties : un retour sur l'exposé d'abord afin de clarifier certains points ou creuser des enjeux peu évoqués par le candidat ou la candidate, un échange portant sur d'autres aspects du programme ensuite. Précisons que les candidats et candidates doivent s'attendre à être invités pendant l'entretien à passer au tableau, que ce soit pour présenter un mécanisme économique à l'aide de graphiques ou d'équations ou encore pour résoudre un exercice d'application numérique micro ou macroéconomique simple.

L'exposé des candidats et candidates et l'entretien avec le jury sont chacun notés sur 10 points. La note totale peut ensuite faire l'objet d'une légère harmonisation en cas de prestation particulièrement convaincante ou au contraire délicate dans l'un ou l'autre de ces exercices.

Remarques sur la partie « exposé »

Les sujets d'exposés ont pour objectif de tester la capacité des candidats et candidates à répondre de manière argumentée et structurée à une question économique en s'appuyant sur des théories, des mécanismes et des faits économiques choisis de manière pertinente et expliqués de façon rigoureuse. Il est donc essentiel pour les candidats et candidates des

futures sessions d'éviter les deux écueils que constituent d'une part une discussion trop peu économique du sujet (rappelons au passage qu'il s'agit d'une épreuve d'économie et non de sciences sociales) et d'autre part la récitation de connaissances sans lien suffisamment explicite avec la question posée par le sujet ou soulevée par le candidat ou la candidate au début de son exposé.

Sur la session 2024 spécifiquement, le jury souhaite faire les commentaires suivants :

- Si la gestion du temps, qui fait partie des critères évalués par le jury, est globalement bien maîtrisée, certains exposés demeurent excessivement courts (parfois près de 10 minutes) ou au contraire trop longs.
- Les candidats et candidates doivent s'assurer d'organiser leur propos de manière lisible pour le jury, ce qui implique notamment de présenter clairement les différents arguments de l'exposé et de bien marquer le passage d'une partie de l'exposé à une autre.
- Les candidats et candidates sont libres d'utiliser le tableau pendant leur exposé. Une telle initiative est valorisée lorsqu'elle donne lieu à la représentation et l'explication de mécanismes pertinents et justes, mais elle nuit au candidat ou à la candidate dans le cas contraire – ce qui a été trop souvent le cas cette année. D'un point de vue formel, trop de graphiques étaient par ailleurs dépourvus d'annotations permettant de comprendre ce que représentaient leurs axes ou leurs courbes. Rappelons enfin qu'expliquer un graphique ou une équation pendant leur réalisation plutôt que d'en présenter la logique avant ou après et de rester silencieux pendant le passage au tableau est à la fois plus dynamique et permet d'économiser du temps pour le reste de son exposé.
- Si mentionner des économistes peut être pertinent, le *name-dropping* abusif doit lui être évité ; il convient en matière de références auctoriales de privilégier la qualité et l'explication à la quantité et à la simple mention.
- Le jury a constaté une importante hétérogénéité concernant les prestations des candidats et candidates. Plusieurs exposés ont été particulièrement remarquables tant par la richesse des connaissances présentées que par la maîtrise formelle de l'exercice, démontrant des qualités intellectuelles marquées et une excellente compréhension des concepts et des théories. Cependant, quelques présentations ont révélé une réflexion insuffisante des candidats et candidates sur le sujet ou des lacunes importantes dans leur maîtrise disciplinaire. En outre, une bonne connaissance tant de l'histoire que de l'actualité des faits et des débats économiques a constitué un avantage indéniable pour quelques candidats et candidates.

Remarques sur la partie « questions »

La première partie permet au jury d'évaluer la profondeur des connaissances et compétences des candidats et candidates sur la thématique de l'exposé, ainsi que sur d'autres aspects du programme. Elle vise à leur permettre de clarifier des points insuffisamment développés lors de l'exposé initial et d'apporter des éclairages complémentaires pertinents, notamment en mettant en perspective les concepts théoriques avec des exemples concrets et des cas pratiques.

Dans un second temps, les questions posées visent à tester les connaissances plus générales en sciences économiques. Ces questions sont diversifiées en termes de difficulté pour

permettre au jury d'évaluer les performances variées des candidats et candidates. Elles incluent également des questions d'actualité économique afin de vérifier leur capacité à analyser et interpréter les événements économiques contemporains, et ainsi d'évaluer leur niveau de sensibilité aux dynamiques actuelles.

Sur la session 2024 spécifiquement, le jury souhaite faire les commentaires suivants :

- Bien que certaines réponses aient démontré une bonne compréhension et une application adéquate des connaissances théoriques, le jury a observé une variabilité dans les performances des candidats et candidates. Certains et certaines ont réussi à répondre de manière satisfaisante aux questions, tandis que d'autres ont montré une maîtrise insuffisante des éléments théoriques du programme.
- Certains candidats et certaines candidates ont démontré des lacunes dans la maîtrise de mécanismes fondamentaux. Par exemple, l'arbitrage travail-loisir a souvent été mal compris, se limitant à une représentation superficielle de courbes d'indifférence sans expliquer des concepts essentiels tels que le salaire de réserve ou la courbure de la courbe.
- Le jury a observé que de nombre de candidats et candidates maîtrisaient l'utilisation des tableaux pour construire des graphiques. Cependant, il a été regretté que certains et certaines reproduisent les graphiques mécaniquement, sans en comprendre les implications conceptuelles, et omettent fréquemment de définir correctement les axes.
- Les questions portant sur les indicateurs économiques tels que le chômage, l'inflation, la croissance, la dette publique, etc., dans les principaux pays ont révélé que de nombre de candidats et candidates éprouvaient des difficultés à fournir des ordres de grandeur et des classements relatifs.
- Le jury souhaite enfin rappeler que la note n'est pas le reflet du niveau absolu du candidat ou de la candidate mais de son niveau relatif vis-à-vis des autres candidats et candidates. Le jury peut et va utiliser l'ensemble des notes à sa disposition.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Sociologie

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 65 (sur 28 sujets)

Membres du jury : Marie VOGEL, Frédérique GIRAUD

Moyenne : 10,50/20 ; max : 18/20 ; min : 3/20

Le jury a cette année écouté 65 candidates et candidats. Les notes s'échelonnent de 03/20 à 18/20, avec une moyenne de 10,50 et une médiane à 10 soit des résultats un peu inférieurs à ceux de l'année précédente (en 2022, la moyenne était à 10,7 et la médiane à 12).

L'exercice s'est déroulé sur des dossiers contenant généralement deux documents, ceux-ci pouvant être de nature diverse (extraits d'entretiens, extraits de textes, tableaux, graphiques...), mais toujours tirés d'articles ou d'ouvrages de sociologie, portant sur les différents thèmes du programme. L'épreuve dure une demi-heure : 15 minutes d'exposé, et 15 minutes de questions. On attend de l'exposé qu'il soit bien structuré, au service d'une problématique claire, et avec un plan clairement énoncé dès l'introduction. Les gestions du temps ont été dans l'ensemble bien respectées – avec des débits de paroles cependant assez divers. La grande vitesse – sans doute parfois imputable au stress – n'est ni nécessaire, ni bienvenue.

Nous rappelons que l'épreuve n'est ni un commentaire de document (et encore moins une paraphrase), ni un sujet sec où les documents ne serviraient à rien. Il faut analyser les termes du sujet et mobiliser les documents fournis ainsi que les connaissances des candidats et candidates en lien avec le sujet. L'intitulé du dossier indique la thématique traitée par les documents, et donne ainsi le « sujet » du dossier, mais ce sujet nécessite d'être problématisé. Le jury rappelle que l'intitulé donné au sujet fait partie intégrante de celui-ci et mérite donc d'être analysé pour lui-même. Les termes du sujet doivent être définis, cadrés et problématisés. La qualité de la problématisation constitue un élément essentiel de l'appréciation de la prestation. Quand bien même le dossier porte un titre formulé en question, celle-ci doit être analysée dans l'introduction (qui ne doit pas être trop longue, comme cela est arrivé à un exposé), et être « appropriée » par le candidat ou la candidate, qui ne doit pas faire l'économie d'une analyse des termes du sujet. Le dossier fournit des pistes d'interrogation de cet intitulé, mais ne subsume jamais toutes les pistes d'interprétation : il précise et oriente les candidats et candidates, mais celui-ci doit aussi se demander ce qui pourrait utilement compléter son exposé à partir de ses connaissances.

Les notes les plus basses sanctionnent des problématisations défailtantes, des mobilisations allusives des textes proposés, des lectures parfois superficielles, psychologisantes ou essentiellement économiques des notions du sujet, ou encore une méconnaissance des raisonnements ou des références fondamentales de la sociologie (comme celles de normes

et d'institutions par exemple), que les questions posées en suite d'exposé ne sont pas parvenues à rattraper. Certains exposés n'ont quasiment pas proposé d'exemplification hormis celles des documents fournis, se bornant parfois à en faire une exégèse consistant à retrouver les théories sociologiques qu'ils incarneraient, tandis que les réponses aux questions montraient des connaissances certaines. De même, comme les textes, les documents quantitatifs doivent également être étudiés et utilisés pendant l'exposé, parfois détaillés. Lorsqu'ils sont escamotés, c'est la perche assurée pour une question... Les tableaux quantitatifs et les représentations graphiques peuvent donner lieu à des demandes de lectures précises si elles n'ont pas été proposées pendant l'exposé. La réflexivité des candidates et candidats doit s'exercer dans la capacité à aller puiser des références extérieures pour compléter les documents ou les amender. Le jury tient également à rappeler aux candidats et candidates l'importance de prendre en considération avec attention le mode de collecte des données, précisé dans les sources des tableaux, afin de pouvoir comprendre et expliquer les données produites.

Dans les réponses aux questions, nous attendons des candidats et candidates qu'ils et elles prennent le temps de réfléchir et prennent le risque d'une hypothèse plutôt que de simplement constater leur ignorance. Comme les années précédentes, le jury est conscient de l'équilibre difficile qu'il demande entre références classiques de la sociologie et références plus contemporaines. Il a ainsi été apprécié, en général, que l'actualité des débats en sciences sociales soit connue. Inversement, les parutions les plus récentes, même si elles témoignent sans doute d'un intérêt pour la discipline et son actualité, ne doivent pas chasser les plus anciennes, ni remplacer la connaissance des définitions importantes dans la discipline (socialisation, déviance, pauvreté, travail versus emploi, démocratisation versus massification, taux d'activité, ségrégation, etc.). Les textes et auteurs classiques de la sociologie restent donc incontournables.

L'étendue du programme expose au risque d'émiettement et de cloisonnement des connaissances. De fait, certaines prestations ont livré des articulations parfois aléatoires ou très superficielles entre des notions classiques de la sociologie (par exemples : socialisation, types de domination de Weber, etc.) et des problèmes contemporains tranchant avec des exposés les maîtrisant bien plus clairement. Nous terminerons en rappelant que la maîtrise des fondamentaux et de leur actualité constitue une qualité de base d'une bonne prestation orale.

Enfin, le jury avait choisi cette année de constituer des dossiers composés le plus souvent de deux documents : nous rappelons que ce nombre peut varier, selon les jurys ultérieurs.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Commentaire de documents géographiques**

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 9

Membres du jury : Ninon BRIOT, Emmanuel JAURAND

Sujets 2024 (dans l'ordre de passage) :**Commentaire de la carte de REIMS-VERZY au 1/25 000e**

Document d'accompagnement :

Commentaire de la carte de LA CLUSAZ-LE GRAND-BORNAND au 1/25 000e

Document d'accompagnement :

Commentaire de la carte de FORÊT DE MONTMORENCY au 1/25 000e

Document d'accompagnement :

Commentaire de la carte de SARLAT-LA-CANEDA - SOUILLAC au 1/25 000e

Document d'accompagnement : statistiques démographiques (population par tranches d'âges et pyramide des âges) concernant la communauté de communes de Sarlat-Périgord noir. Source : INSEE.

Commentaire de la carte de CAEN au 1/25 000e

Document d'accompagnement : « Revenu, emploi... A Hérouville, les quartiers prioritaires face à une « fragilité économique ». Source : *Ouest-France*, 17/11/2023.

Commentaire de la carte de BRIANCON au 1/25 000e

Document d'accompagnement : affiche d'un collectif appelant à manifester contre les politiques migratoires le 20 avril 2018 à Montgenèvre (source : www.passamontagna.info, consulté en juin 2021) + photo d'un groupe de militants de Génération Identitaire en patrouille anti-migrants dans les Hautes-Alpes au printemps 2018 (source : www.france3-regions.francetvinfo.fr, consulté en juin 2021).

Commentaire de la carte de SAINT-PIERRE (REUNION) au 1/25 000e

Document d'accompagnement : photographie aérienne de Saint-Pierre et de ses environs (1961). Source : IGN.

Commentaire de la carte de CHAINE-DES-PUYS au 1/25 000e

Document d'accompagnement :

Commentaire de la carte de GRAND BALLON au 1/25 000e

Document d'accompagnement :

Rapport :

Le jury a entendu cette année 9 candidats et candidates, soit 3 de plus qu'en 2023. Il a utilisé un large éventail de notes, de 4/20 à 18/20, révélant l'hétérogénéité des prestations orales. 5

exposés sur 9 ont mérité une note égale ou supérieure à 12 et la moyenne générale s'établit à 10,89. L'impression d'ensemble qui se dégage des prestations orales est plutôt satisfaisante, avec une majorité d'exposés témoignant d'une préparation sérieuse de l'épreuve sur le fond et sur la forme.

Les cartes proposées aux candidates et candidats ont concerné des territoires fort différents de la France métropolitaine (8) et d'outre-mer (1). Des cartes correspondant à des espaces montagnards (4 cartes de France métropolitaine), littoraux, à dominante urbaine ou rurale ont permis de traiter de grands enjeux territoriaux de la France contemporaine : enjeux liés aux inégalités socio-spatiales, à la croissance périurbaine, aux dynamiques migratoires et démographiques, au devenir des espaces de faible densité, à la durabilité des modèles de développement touristique, etc. Les meilleurs exposés sont ceux qui articulent une réflexion sur les situations concrètes fournies par l'analyse de la carte et des dynamiques générales du territoire français ou européen, au service d'une démonstration rigoureuse.

Bien entendu, les documents d'accompagnement invitent les candidates et candidats à approfondir tel ou tel thème, en veillant bien à confronter les informations tirées de ce document et celles fournies par la carte topographique, sans toutefois négliger l'ensemble des centres d'intérêt géographiques de l'espace concerné. Ignorer tout bonnement le document d'accompagnement lors de l'exposé relève d'un défaut de méthode ou de préparation ; le jury a aussi constaté des erreurs grossières sur la nature du document ou sa correspondance avec tel fragment de la carte.

Le jury a relevé des défauts récurrents dans plusieurs prestations :

- Dans le vocabulaire, il faut éviter d'appliquer le terme de ville à n'importe quelle localité qui dépasse 2000 habitants...ou non ! Les termes de ville, bourg, village, commune, agglomération ou aire urbaine ont des sens précis et ne sont pas interchangeables. Le terme de banlieue est attendu lorsque l'on se situe à Argenteuil ou Saint-Leu-la-Forêt. Dans le même registre, le nombre d'habitants d'une commune n'est pas une densité de population et il faut éviter d'appliquer l'appellation de grand ensemble à tout habitat collectif ;
- Les formes élémentaires du relief ne sont pas toujours bien connues (la plaine d'Alsace a été considérée comme un plateau sur la carte de Grand Ballon) et certains candidats et candidates éprouvent des difficultés à désigner identifier l'inclinaison d'un versant ou évaluer l'encaissement d'un cours d'eau, ce qui a conduit à imaginer un risque d'inondation à 100 mètres au-dessus d'un cours d'eau sur la carte de Saint-Pierre ;
- Certains candidats ont mal su gérer la durée de leurs prestations, avec des accélérations finales étourdissantes dans la dernière partie de l'exposé. Le jury a constaté de trop nombreuses introductions-fleuves, d'une durée allant jusqu'à 6 minutes : il faut se garder de vouloir tout dire dès l'introduction. Cette dernière doit permettre de bien situer le fragment d'espace proposé à différents échelons spatiaux et annoncer les dynamiques générales de cet espace ainsi qu'une problématique d'analyse. Deux cartes thématiques de la France au 1/1.000.000^e sont présentes dans la salle de préparation et dans la salle de passage (carte routière et carte géologique) et peuvent aider les candidats dans ce travail de mise en situation.

Le jury a conscience des difficultés de cette épreuve exigeante et il entend faire œuvre positive à destination des futurs candidates et candidats : il les invite à consulter les rapports des années précédentes et à tenir compte des remarques et conseils du présent rapport ; il les assure du fait que la reprise est destinée à leur faire corriger d'éventuelles erreurs ou préciser ou nuancer certains points précis de leur exposé. Le temps des réponses aux questions fait partie intégrante de l'épreuve : il s'agit de rester mobilisé, attentif au sens des questions et de montrer sa capacité à raisonner et mobiliser ses connaissances.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Interrogation sur un sujet d'histoire contemporaine

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 17

Membres du jury : Solenn HUITRIC, Pierre VERSCHUEREN

Le jury a entendu 17 candidats et candidates et a attribué des notes allant de 5 à 18/20. Si certaines prestations se sont avérées très insuffisantes, l'ensemble des oraux reste d'un niveau satisfaisant (la moyenne est de 11,3, en baisse d'un point par rapport à l'année 2023, la médiane de 11) voire excellent pour quelques-uns. Tous les candidates et candidats ont tenu les 20 minutes imparties et ont fait preuve d'un niveau d'expression des plus correct.

Les candidats et candidates avaient cette année le choix entre deux sujets, dont au moins un portant sur la France. Treize ont choisi un sujet d'histoire politique, culturelle ou sociale de la France, les quatre autres ayant opté pour un sujet international. Si le tropisme envers l'histoire politique souligné les années précédentes s'est manifestement atténué, avec un nombre plus élevé de candidats et candidates choisissant un sujet d'histoire économique et/ou sociale, les « sujets France » aggravent ainsi leur hégémonie.

Le jury regrette de manière plus générale l'oubli, chez une part importante des candidates et candidats, des aspects les plus pratiques et quotidiens des questions d'histoire économique et sociale, et la négligence des aspects les plus « grand public » de la production culturelle – on citera pour l'exemple une candidate qui, si elle pouvait évoquer précisément *La Fée aux choux* ou *Metropolis*, n'a pas su indiquer quelle série de films de science-fiction a pu commencer en 1977. Au-delà de l'anecdote, on regrette ainsi que de nombreux oraux soient une suite de constats généraux, bien formulés et appuyés sur quelques références littéraires et/ou historiographiques (certaines plutôt anciennes), mais sans ancrage dans la vie quotidienne. Le jury regrette en outre une vision assez abstraite de la discipline historique qui se traduit par un manque, dans les exposés, d'acteurs et d'actrices nommées, d'exemples concrets permettant d'aller au-delà des questionnements rhétoriques.

Tous les candidates et candidats démontrent cependant des compétences solides, de nombreuses connaissances ainsi qu'une bonne culture générale historique. Mais certains exposés présentent des défauts méthodologiques importants, comme une mauvaise compréhension du sujet. Le jury rappelle qu'il est essentiel de réfléchir précisément aux termes mêmes utilisés dans le sujet pour éviter de passer à côté ou de n'en traiter que des aspects secondaires. Par ailleurs, l'exposé doit autant que possible prendre la forme d'une démonstration et non se contenter d'un récit événementiel plus ou moins structuré, d'autant plus tentant que les intitulés sont classiques (comme « Le Front populaire » ou « Résistances et résistants en France »). Cependant, il faut souligner que les candidats et candidates maîtrisent bien l'exercice de l'introduction, prenant en particulier le temps de travailler les termes du sujet ainsi que le cadrage chronologique. Mais les plans proposés ne reflètent pas

systématiquement la richesse de ce premier travail et ne permettent pas toujours de construire un raisonnement progressif. Lorsque le candidat ou la candidate fait le choix d'un plan chronologique, il est en particulier impératif de mettre en avant les évolutions et de ne pas se contenter d'un simple bornage. Il s'agit de mettre en avant des processus distincts, des ruptures et des continuités et non de développer plusieurs fois le même argument ou le même paradoxe au fil des différentes parties. Il est par exemple peu efficace, dans un plan chronologique, de proposer des sous-parties elles-mêmes chronologiques. Si les meilleurs exposés ont cette année fait le choix du plan en trois parties, le jury rappelle qu'il n'a aucune objection *a priori* envers les plans en deux parties. Dans un registre plus pratique, il ne semble pas utile pour un exposé de 20 minutes d'annoncer, en début de chaque partie, les sous-parties qui vont être traitées.

Enfin, la qualité des réponses faites aux questions du jury a grandement varié d'un ou une candidat ou candidate à l'autre. Alors que nous déplorons que certaines ou certains n'ont pu que répéter ce qu'ils avaient déjà dit, d'autres savaient brillamment compléter et améliorer leur exposé en saisissant intelligemment les occasions qui leur étaient fournies de le faire.

Si le jury devait décrire les points communs aux très bons exposés, au-delà de la maîtrise formelle, il mettrait en avant la capacité de ces candidats et candidates à appuyer leur argumentation sur des situations concrètes et précises, à l'échelle des hommes et des femmes des sociétés étudiées. La multiplication des exemples allusifs dessert l'argumentation ; il est de meilleure méthode de se concentrer sur un nombre limité de cas et de ne pas négliger les passages obligés, plutôt que d'accumuler les dates.

Une dernière recommandation concrète : nous incitons les candidats et candidates à n'écrire que sur le recto des feuilles qui leur sont fournies pour y coucher leurs notes. Le papier n'est pas compté, et écrire sur le recto et le verso provoque trop souvent des accidents, l'étudiante ou étudiant perdant le fil de sa pensée en cherchant la suite de son texte.

Sujets :

Le Front populaire ; Les jeux olympiques au XX^e siècle

Les intellectuels en France (1870-1990) ; Décoloniser au XX^e siècle

Être républicain en France (1870 au début des années 1990) ; Le cinéma dans le monde au XX^e siècle

État et culture en France (1870-1990) ; Les nationalismes au Proche Orient

Les usages politiques du passé en France (1870-1990) ; L'américanisation au XX^e siècle

La IV^e République ; L'art contemporain dans le monde au XX^e siècle

Le gaullisme ; La crise économique au XX^e siècle

La pauvreté et sa prise en charge (1870-1988) ; L'URSS et l'Europe

Les classes moyennes en France (1870-1990) ; Le mouvement ouvrier international au XX^e siècle

Femmes et politique en France (1870-1990) ; L'État social dans le monde au XX^e siècle

Paysans et agriculteurs en France (1870-1990) ; La lutte pour l'égalité civile dans le monde au XX^e siècle

Moderniser la France (1945-1990) ; La mort de masse au XX^e siècle

Être bourgeois en France (1870-1990) ; L'Afrique et le monde depuis 1945

Culture populaire, culture de masse (France, 1870-1990) ; La Papauté au XX^e siècle

Vieillir en France (1870-1990) ; L'Empire britannique au XX^e siècle

État et économie en France (1870-1990) ; Les Etats-Unis et l'Amérique latine au XX^e siècle

Résistances et résistants en France (1940-1945) ; Les entreprises dans le monde au XX^e siècle

Le monde ouvrier en France (1870-1990) ; Construire l'Europe au XX^e siècle

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Mathématiques

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 39

Membres du jury : Sébastien GAUTHIER, Pascale MONAT

Prestations globales

Le jury a noté, par rapport aux années précédentes, une plus grande hétérogénéité de la qualité des prestations des candidats et candidates et ce, dans plusieurs domaines, notamment les connaissances mathématiques et les compétences techniques (par exemple la résolution de systèmes ou le passage d'un développement limité à un équivalent).

Le jury note une meilleure gestion du temps de l'interrogation par les candidats et candidates.

Connaissances

Le jury s'étonne de constater cette année encore que les candidats et candidates utilisent des théorèmes sans en préciser les hypothèses (binôme de Newton sur des matrices, critère d'équivalence pour la convergence des intégrales ou des séries).

Par ailleurs, un certain nombre de raisonnements s'apparentent plus à une application de recettes apprises sans en comprendre la signification profonde.

Comme cela a déjà été pointé dans les rapports précédents, l'étude locale des fonctions pose toujours des problèmes et rares sont les candidats et les candidates qui pensent à et savent déterminer l'équivalent d'une fonction, notamment pour étudier la nature d'une intégrale.

Le jury a constaté une méconnaissance de la convention $0^0=0$ et par conséquent des erreurs sur la détermination de la limite de x^k lorsque x tend vers 0 et que k désigne un entier naturel qui peut être nul.

Par ailleurs, beaucoup de candidats et candidates confondent la notion de limite et celle d'équivalent.

Le jury s'étonne qu'aucun candidat et aucune candidate n'ait été capable de mener à bien la détermination des valeurs propres d'une matrice et rappelle que pour ce faire, la résolution du système $AX=\lambda X$ est parfois bien préférable à la détermination d'une réduite de Gauss de la matrice $A-\lambda I$, notamment lorsque la matrice A comporte beaucoup de coefficients nuls ou lorsqu'il est aussi demandé une base des sous-espaces propres.

Le jury n'attend aucune connaissance hors programme. De telles connaissances ne sont pas sanctionnées, mais elles ne sont pas valorisées et elles peuvent même desservir les candidats et candidates qui les utilisent sans en connaître précisément la signification (notations de Monge, fonction continue par morceaux).

En revanche, le jury est particulièrement vigilant sur des erreurs grossières concernant des notions et outils de base.

Précision et rigueur

Comme cela a déjà été signalé dans le rapport des années précédentes, le jury attend des candidats et candidates qu'ils et elles fassent spontanément mention des hypothèses précises des théorèmes utilisés.

Par exemple :

- La vérification de la convergence d'une série ou d'une intégrale avant de la manipuler ;
- La mention du domaine de continuité d'une fonction lors de l'étude de la nature d'une intégrale ;
- La justification de la commutativité pour appliquer le binôme de Newton sur des matrices ;
- La mention du sens des bornes de l'intégrale pour appliquer la croissance de l'intégrale.

Le jury attend plus de précision dans le vocabulaire et les notations, par exemple :

- La distinction claire entre une série, ses sommes partielles et son terme général ;
- La précision et la justesse des liens logiques au sein des démonstrations ;
- La mention des quantificateurs.

Conseils aux futurs candidats et futures candidates

La première partie de l'épreuve permet au jury de savoir comment le candidat ou la candidate a abordé les questions, les principales connaissances mobilisées et les éventuelles pistes non abouties sur lesquelles le jury pourra revenir.

Cette première partie dure au plus 15 minutes. Le jury apprécie de ne pas avoir à couper les candidats et candidates pour pouvoir passer à la seconde partie de l'épreuve.

Par conséquent, une présentation rapide et synthétique mettant en valeur les points importants et les arguments permettant d'obtenir les résultats est très appréciée. Il est conseillé de ne pas perdre de temps à paraphraser l'énoncé ou à trop détailler les calculs.

Les sujets sont parfois longs. Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat ou la candidate ait nécessairement abordé toutes les questions. Un travail rigoureux sur un nombre restreint de questions est préférable à un exposé imprécis sur la majorité du sujet, voire des raisonnements malhonnêtes qui sont lourdement sanctionnés.

Si peu de questions ont été traitées pendant la préparation, l'intérêt du candidat ou de la candidate est de présenter rapidement ce qui a été fait et de laisser un temps long au jury pour poser des questions.

Lors de la séquence de questions, le jury conseille aux candidats et candidates de prendre le temps de réfléchir voire d'écrire quelques lignes de raisonnement pour éviter des erreurs dues à la précipitation.

Les conseils donnés dans les précédents rapports restent d'actualité.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Allemand

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 6

Membres du jury : Julie ROBERT, Céline WECK

Le nombre d'admissibles était de six pour la session 2024. Le jury a attribué les notes suivantes : 8 ; 10 ; 12 ; 15 ; 18 ; 20 soit une moyenne de 13,8/20.

Les textes proposés étaient issus d'un panel de textes de presse extraits de la *Zeit*, du *Handelsblatt*, de la *Neue Zürcher Zeitung* ou de la *Süddeutsche Zeitung*. Les sujets étaient divers, allant des défis économiques actuels de l'Allemagne (augmentation du salaire minimum, réponses à la récession économique) aux soixante-quinze ans du *Grundgesetz*, en passant par les élections européennes (campagne des écologistes dans le Brandebourg) et les débats sociétaux (place des imams en Allemagne, « *Remigration* », « *Erinnerungskultur* » et *Neue Rechte*). Rappelons que tous les textes avaient été choisis dans la presse germanophone allemande et suisse au cours des neuf mois précédant l'épreuve. Une veille régulière et approfondie de l'actualité des pays germanophones est ainsi non seulement une excellente préparation à l'épreuve, mais elle est aussi essentielle pour pouvoir correctement replacer un article dans son contexte.

Le jury a été attentif au niveau de langue et à l'aisance des candidates et candidats pendant l'exposé et l'entretien consécutif. Il a aussi évalué leur capacité à proposer une lecture critique des articles qui leur avaient été soumis. Les accroches sur des faits culturels et historiques qui permettaient une entrée originale et pertinente dans la thématique de l'article ont été particulièrement appréciées. Dans l'ensemble, les candidates et candidats ont pris en compte la source de l'article, même si l'on peut regretter que certains n'aient pas été en mesure de situer l'article dans la ligne éditoriale du journal et donc d'interpréter correctement son impact sur le traitement du contenu. Le jury souligne une nouvelle fois la bonne, voire excellente maîtrise de la méthode de l'explication de texte par les candidates et candidats de cette session, même s'il tient toujours à mettre en garde contre l'écueil qui consiste à vouloir à tout prix « placer les connaissances de cours » : même s'il est de coutume de replacer l'article dans un contexte plus large pour lui donner de la profondeur, mieux vaut s'en dispenser quand les parallèles ne sont pas pertinents ou que le lien avec l'article est trop ténu. Le jury a pu avoir le sentiment que certains réinjectaient à tout prix leurs connaissances des sociétés germanophones contemporaines, quitte à passer un peu trop vite sur le contenu de l'article : dans une présentation par ailleurs de bonne facture, un candidat a construit une grande partie de son exposé autour du développement de l'AfD, alors que l'article était centré sur le courage politique de candidats faisant campagne dans des territoires acquis à l'extrême droite. Le jury rappelle donc que l'épreuve n'est pas un prétexte pour réciter son cours mais que le ou la

candidate doit avant tout montrer son aptitude à convoquer ses connaissances à bon escient pour analyser et commenter les faits ou controverses évoqués dans l'article.

Si aucun contresens majeur n'a été relevé cette année, le jury attire l'attention des candidates et candidats sur la nécessité d'interroger les mots et champs lexicaux employés de manière critique et de les mettre en lien avec l'auteur et/ou la ligne éditoriale du journal dont le texte est extrait. Le jury rappelle une fois de plus la nécessité de veiller à respecter l'équilibre entre la qualité de la langue et celle de la réflexion. Un allemand de qualité qui ne sert pas un propos pertinent ne permet pas d'atteindre une note optimale et inversement, un allemand fragile compromettant la précision de l'expression, a pu desservir certains candidats et candidates pourtant bien préparés.

Revenons sur une satisfaction d'ordre général avant de conclure sur les questions concrètes de forme puis de fond. Lors de la session 2024, les candidates et candidats ont respecté le temps imparti et veillé à avoir une élocution claire. Le jury salue la volonté affichée de tous les candidats et candidates de commenter avec allant l'article puis d'entrer dans une dynamique d'ouverture et d'interaction lors de la discussion.

Concernant la langue, certaines erreurs appellent comme l'an passé une vigilance particulière.

Les verbes :

L'indicatif présent de verbes courants comme *wissen* ou *vorschlagen* doit être maîtrisé, de même que l'emploi du participe 2. Cette année, il y a confusion entre l'infinitif *analysieren* et le participe 2 *analysiert* ou entre la troisième personne du singulier à l'indicatif présent du verbe *bekommen* (*bekommt*) et le participe 2 du même verbe (*bekommen*). Enfin, il convient aussi de retenir le participe 2 de verbes aussi courants que *unterzeichnen* ou *einwandern*.

Les genres :

Très courant et donc susceptible d'être connu, le genre de *Krieg* ou *Satz* est masculin et non neutre. Celui de *Platz* ou d'*Extremismus* est masculin, et non féminin ou neutre. Le jury rappelle qu'il peut être utile (la grammaire de Confais et Schanen le fait très bien) de faire travailler les étudiants sur les indices qui permettent de connaître le genre d'un grand nombre de noms de l'allemand (soit par la morphologie, soit par la sémantique).

Au chapitre des genres, dans un cadre plus large, rappelons encore cette année que, pour les adjectifs possessifs, l'allemand distingue les possesseurs masculins ou féminins. Ainsi, quand on vient d'évoquer l'auteur d'un article ou bien une femme citée dans l'article, on pense à employer *ihr* au lieu de *sein*.

Les pluriels :

Cette année, force est de constater que tous les candidats et candidates ont peiné à maîtriser les marques de pluriel de noms communs pourtant courants. Ainsi, le jury a-t-il entendu **Wählen* au lieu de *Wahlen*, **Grunde* au lieu de *Gründe*, **Manner* au lieu de *Männer*.

Rappelons donc encore une fois qu'en allemand, un nom commun doit toujours être appris avec son genre et son pluriel.

La déclinaison :

Cette année encore, les groupes nominaux ont fait l'objet d'erreurs de déclinaison adjectivale : *« *die aktuelle Spannungen* » ou *« *ein türkisches Hintergrund* » (devant qui plus est être à l'accusatif). On reviendra également sur la maîtrise non assurée de la rection des prépositions telles que *zu*, *von*, *mit* ou *für*. Si l'on peut encore faire preuve d'indulgence sur les prépositions mixtes, l'erreur est plus lourde pour celles qui régissent systématiquement le datif ou l'accusatif.

La correction du lexique :

Rappelons la rection des noms et adjectifs ou des lexies verbales : *vor jemandem Angst haben* et non **von jemandem Angst haben*, *um etwas werben* et non **für etwas werben*, *die Abhängigkeit von* et non **die Abhängigkeit zu* pour ne citer que quelques exemples.

La syntaxe :

La place du verbe conjugué dans la subordonnée (introduite par des conjonctions de subordination aussi usitées que *dass* ou *weil*) et dans la principale déclarative a été dans l'ensemble maîtrisée. Il est en revanche nécessaire de bien distinguer les charnières du discours qui peuvent occuper la première position de l'énoncé verbal avec verbe en deuxième position (*deshalb* ou *deswegen*) des coordinateurs pouvant occuper en début d'énoncé l'avant-première position (*aber*, *und*) ou de la particule illocutoire *nämlich* dont le fonctionnement est encore différent. La présence de *zu* devant le verbe à l'infinitif est enfin encore trop souvent oubliée dans une subordonnée infinitive.

La prononciation :

Cette année, force a été de constater que les candidates et candidats ne maîtrisaient pas l'opposition de quantité permettant de distinguer les voyelles longues des voyelles courtes (*Debatte*, *Männer*, *Rolle*). Par ailleurs, le /h/ aspiré disparaît trop souvent. Là encore, un entraînement ciblé permettrait aux candidates et candidats de maîtriser très vite le système vocalique et consonantique de l'allemand.

Le jury n'a pas systématiquement sanctionné ces erreurs et a particulièrement apprécié l'effort fourni par certains candidats et candidates, dont la maîtrise linguistique comportait quelques faiblesses, à s'auto-corriger, ce qui montrait que l'erreur était principalement le fait du stress. Les remarques formulées plus haut ne sont pas destinées à pointer du doigt uniquement les manquements et les faiblesses dans la maîtrise de la langue. Elles doivent aussi faire prendre conscience aux futurs candidates et candidats qu'il n'est aucunement nécessaire d'être bilingue ou d'avoir baigné dans la culture germanique de longue date pour réussir brillamment l'épreuve. Une bonne maîtrise des règles de grammaire et de prononciation fondamentales (voir conseils donnés plus haut), une solide connaissance du lexique élémentaire et du vocabulaire requis pour l'explication de texte, c'est-à-dire une utilisation pertinente des outils et une pleine attention accordée aux corrections apportées par

les professeurs de classes préparatoires, sont des éléments clés pour s'exprimer dans une langue qui correspondra aux attentes du jury. Pour ce qui est du contenu, le jury a valorisé une culture générale à la fois solide et précise sur l'actualité des pays germanophones, notamment la capacité à situer correctement les personnalités politiques comme Olaf Scholz, Frank-Walter Steinmeier ou Sahra Wagenknecht, certains activistes comme Martin Sellner, les principaux partis (histoire, programme) et échéances électorales. Le jury a également valorisé la capacité à proposer une réflexion critique des grands enjeux contemporains (place des religions dans la société, tensions autour de la *Erinnerungskultur*, polarisations dans la société, etc). Une candidate, interrogée sur la stratégie de la *Neue Rechte*, a fait une excellente impression en restituant correctement les différents événements et les différentes prises de position ayant entraîné de grandes manifestations au début de l'année en Allemagne. Certains candidats et candidates ont toutefois encore tendance à faire l'économie d'une analyse poussée des thèmes évoqués et des différentes perspectives présentées comme dans un texte portant sur la capacité des institutions religieuses à revivifier les liens entre les citoyens, faute de connaissances sur le rôle joué par les églises lors des manifestations en République Démocratique Allemande au cours de l'année 1989.

Comme dans le rapport de la session précédente, le jury tient à souligner que la qualité de la présentation orale et l'aisance du ou de la candidate sont conditionnées par une pratique régulière de la langue allemande, ce qui passe notamment par la lecture de la presse écrite et l'écoute régulière des journaux télévisés et radiophoniques. Le jury reconnaît tout le sérieux du travail de préparation effectué pour cette épreuve orale dans le peu de temps imparti à cet effet.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Anglais

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 50

Membres du jury : Fabien POÈTE, Carissa SIMS

Note la plus haute : 19

Note la plus basse : 3

Moyenne : 9,55

Remarques générales

Le jury tient tout d'abord à remercier l'ensemble des candidats et candidates pour le travail considérable qu'ils et elles ont dû fournir pour se présenter à cette épreuve. En plus de maîtriser la méthode, il fallait avoir acquis des connaissances sur les moments et personnages clés de l'histoire britannique et américaine, ce qui exige un investissement de temps important.

Les candidats et candidates sont encouragés à commencer leur préparation dès le mois de septembre, car les sujets sont tirés de la presse publiée entre ce mois et le mois de mai de l'année suivante. Il est fortement recommandé de lire quotidiennement les titres d'au moins deux ou trois journaux nationaux des deux pays. Il est également souhaitable de s'informer sur leur orientation politique. Les sources peuvent être locales (comme *The Manchester Evening News* ou *The LA Times*), mais les journaux nationaux (qu'ils soient de droite, de centre ou de gauche) sont largement utilisés. Les étudiants qui ont réussi à intégrer la ligne éditoriale de leur source dans leur analyse ont été plus efficaces dans l'identification des enjeux soulevés par l'article.

La liste non exhaustive des thèmes proposés cette année doit sensibiliser candidats et candidates à la nécessité de suivre régulièrement l'actualité. Pour le Royaume-Uni, ont été proposés des articles sur la crise du NHS, la montée du Parti travailliste, les réformes de la BBC, l'identité des minorités, et les conséquences de la dévolution ; du côté américain, les sujets proposés comprenaient les tensions entre la Chine et les États-Unis, le principe de la liberté d'expression, la campagne électorale de Donald Trump, les tueries dans les écoles, la position du gouvernement américain sur le conflit en Ukraine, les universités et l'élitisme, le débat sur les réparations financières.

Les candidats et candidates sont invités à consulter les rapports des années précédentes pour bien comprendre la méthodologie attendue. Le jury présente ici les grandes lignes de ce qui est attendu, ainsi que quelques conseils pour réussir chaque étape.

1. L'introduction et la synthèse (6 à 8 minutes)

Cette partie doit inclure :

1. Une accroche qui démontre déjà une connaissance de l'actualité ou de l'histoire du pays concerné. Le jury a été déçu d'entendre des accroches qui ne correspondaient pas au bon pays.
2. Une présentation de l'article (avec les thèmes d'actualité qu'il aborde), suivie de l'identification de la source et de sa ligne éditoriale. Si l'auteur est connu, une présentation contextualisée est appréciée, mais dans tous les cas, son point de vue doit être explicité.
3. Une synthèse qui évite une analyse linéaire susceptible de tomber dans le résumé. Le jury a entendu plusieurs candidats et candidates qui ont bien maîtrisé cet exercice. Certains ont structuré leur analyse autour de trois thèmes annoncés dès le début, ce qui a souvent bien fonctionné, surtout lorsqu'ils ont su éviter les répétitions.

2. La lecture d'un passage de l'article (5 à 6 lignes)

La lecture peut avoir lieu au moment que le candidat juge pertinent (après l'introduction de l'article, pendant ou après la synthèse, ou encore pendant le commentaire). Le jury a apprécié lorsque les candidats ont su intégrer la lecture au développement de leur synthèse ou de leur commentaire.

3. Le commentaire (12 à 14 minutes)

Le commentaire sert à replacer l'article dans son contexte culturel et historique. De quel débat ou préoccupation est-il le reflet ? Pourquoi a-t-il été publié à ce moment précis ?

Le jury attend que les éléments suivants soient présents et clairement annoncés :

1. Une problématique qui pose le cadre du commentaire.
2. Un plan de commentaire en deux ou trois parties.

Le jury a été reconnaissant envers les candidats qui ont pris le temps de répéter la problématique et le plan. Il est en effet recommandé de vérifier que le jury a bien pris note de ces éléments avant de poursuivre.

Voici quelques exemples de problématiques et de plans qui ont été jugés pertinents et dynamiques :

-“Biden-Xi Talks Lead to Little but a Promise to Keep Talking”: David E. Sanger and Katie Rogers, NY Times, Nov. 15, 2023:

- How does this focus on China-US relationship highlight the mains tools of US diplomacy?
 1. Economic tools are used as weapons
 2. Human rights are overlooked

3. The US lacks real tools of diplomacy

- « Protests descending into mob rule, Rishi Sunak warns police », Jennifer McKiernan & Doug Faulkner, BBC News, 29 February 2024:

- Is the right to protest really threatened by Sunak? Are protests part of the democratic process?
 1. Sunak's position is a dramatization of the current protests.
 2. Dramatization threatens the right to protest.
 3. Protests are a bulwark against abuse of power thus integral to democracy.

Les commentaires les mieux réussis ont développé des arguments étayés par des faits précis et pertinents. Un candidat, commentant une tribune de *USA Today* sur le concept de la « colorblind society », a su intégrer des dates clés du mouvement pour les droits civiques ainsi que les arguments de Kimberlé Crenshaw dans son ouvrage *Mapping the Margins*. Il a également mentionné l'arrêt de la Cour suprême de 2023 interdisant la discrimination positive dans les universités américaines, une décision historique que plusieurs candidats ignoraient.

4. L'entretien (10 minutes)

L'entretien est crucial car il permet au candidat de clarifier ses arguments, d'apporter des précisions ou de corriger des erreurs. Il sert également à ouvrir d'autres pistes de réflexion. Le candidat doit se sentir autorisé à prendre le temps nécessaire pour comprendre les questions et réfléchir à ses réponses. Cette étape a été bien réussie par la plupart des candidats, et le jury les en félicite.

5. Problèmes récurrents

Cette année, le jury a été consterné d'entendre plusieurs candidats développer leur commentaire sur un thème britannique en se référant à des faits et personnages américains, et inversement. Ce problème a déjà été signalé dans les rapports précédents, et le jury ne peut qu'encourager vivement les candidats à suivre l'actualité des deux pays.

La gestion du temps reste un problème pour certains candidats. Des analyses trop longues (ou trop courtes) ou des parties de commentaire inégales en durée ont été pénalisées.

Certains candidats ne maîtrisaient pas complètement la méthode. Le jury a été surpris de constater que l'annonce du plan avait été oubliée ou placée au début de la synthèse. Un entraînement régulier est conseillé afin d'éviter ce type d'erreur.

Le débit et le volume ont posé problème à plusieurs candidats ou candidates. Ceux-ci doivent garder à l'esprit que l'épreuve n'est pas seulement une démonstration de la capacité à bien mobiliser ses connaissances dans un format précis, mais aussi un acte de communication qui exige une attention portée à ses interlocuteurs. Lors de la présentation, le ou la candidate doit veiller à s'exprimer avec un débit et un volume adaptés à son public. L'impression ne peut être

que défavorable lorsque le jury se retrouve face à des candidats qui parlent soit trop vite – résultat sans doute d'un stress compréhensible mais qui empêche de suivre l'argumentation –, soit trop fort ou trop bas, car dans l'un ou l'autre cas, la communication est sérieusement entravée.

6. La langue

Le jury a souvent eu le plaisir d'entendre un anglais clair, précis et bien structuré. Néanmoins, les candidats et candidates sont fortement invités à étudier les remarques des rapports précédents. Ici, il convient de soulever quelques points supplémentaires :

- **Grammaire et vocabulaire**

Le jury recommande aux candidats et candidates d'être attentifs aux calques : en anglais, un pays ne « connaît » pas d'événement (comme une vague d'immigration) mais *a country experiences or undergoes events*.

Il convient de revoir l'emploi des articles : en particulier, les sigles suivants doivent être précédés de « the » : *the UK, the EU, the US*.

La lecture régulière de la presse permet également de maîtriser des automatismes lexicaux, et une langue plus idiomatique : à titre d'exemple, le mot « income » est plus commun lorsque l'on parle des salaires plutôt que « revenue » réservé à la macro-économie.

- **Prononciation**

Le placement de l'accent tonique reste un problème pour trop de candidats. Ce point de prononciation doit être travaillé tout au long de la préparation. Une écoute régulière de l'anglais peut être utile pour s'imprégner de son rythme qui, contrairement au français, accentue rarement la dernière syllabe. L'accentuation des mots suivants a posé problème à plusieurs candidats : *affirmative, interrogative, applicant, alumni, relative, commentary, development*.

Les mots *critic* (personne qui critique) et *critique* (résultat de cette action) sont à distinguer, et leur prononciation diffère.

Pour les mots se terminant par « -ic », l'accent tonique se trouve sur l'avant-dernière syllabe. Ainsi, *economic* (et *economics*) se prononce avec l'accent sur le deuxième « o », le premier étant réduit à un schwa.

Le jury remercie encore les candidats pour le travail fourni et les félicite pour leur réussite.

Recommandations bibliographiques pour la préparation de l'épreuve (toutes séries confondues) :

Avril, Emmanuelle & Schnapper, Pauline, *Le Royaume-Uni au XXI^e siècle : mutations d'un modèle*, Paris, Orphys, 2014.

- Bell, Emma, Mège-Revil, Elisabeth, Meyer, Alix et Pulce, Marion, *Le pouvoir politique et sa représentation au Royaume-Uni et aux États-Unis*, Paris, Atlande, 2011.
- Bensimon, Fabrice, et al., *Histoire des îles britanniques*, Paris, PUF, 2007.
- Bigsby, Christopher, dir. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Charlot, M., Charlot, C. et Ploton, Jean-Michel (éds.), *Glossaire des institutions politiques du Royaume-Uni*, Paris, A. Colin, 2005.
- Fauquet, Elisabeth, *Civilisation américaine*, Armand Colin, 2019.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2ème édition).
- Kavanagh, Dennis, Richards, David, Smith, Martin and Geddes, Andrew, *British Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert, Coxall, Bill, Robins, Lynton, *British Politics*, Palgrave, Basingstoke, 2006.
- Marquand, David. *Britain since 1918: The strange career of British democracy*, Weidenfeld and Nicolson, 2008.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th edition).
- Mélandri, Pierre. *Histoire des États-Unis II : le déclin ? Depuis 1974*. Paris : Tempus Perrin, 2013.
- Mioche, Antoine, *Les grandes dates de l'histoire britannique*, Paris, Hachette, 2010.
- Morgan, Kenneth (ed.), *The Oxford History of Britain*, Oxford, OUP, 2010.
- Norton, Mary Beth et al. *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th edition).
- O'Rourke, Kevin, *A Short History of Brexit: From Brentry to Backstop*. London: Pelican: 2019.
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2009.
- Pickard, Sarah, *Civilisation Britannique-British Civilisation (bilingue)*, Paris: Pocket, 2018.

Pour l'anglais oral : ouvrages de référence

- Baker, Ann. *Ship or Sheep ? Student's Book : An Intermediate Pronunciation Course*. Cambridge : Cambridge University Press, 2006.
- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

- Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th edition).
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd edition).

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Chinois

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 1

Membres du jury : Tan-Ying CHOU, Julie GARY

Les textes soumis au tirage au sort pour l'épreuve orale touchent aux différents phénomènes ou actualités de la société chinoise ou du monde sinophone. Le jury a fourni une aide au vocabulaire à la fin de chaque sujet pour aider les candidates et candidats dans la préparation de leur exposé.

Outre la manifestation d'une compréhension générale des thèmes abordés, les candidates et candidats sont encouragés à développer leur opinion sur le sujet. Les fautes sur les tournures ou sur les choix de mots en chinois sont aisément tolérées à l'oral : ce sont notamment la clarté, la fluidité et la richesse du contenu dans l'ensemble de la prestation qui sont évaluées. Le jury pose des questions pour vérifier la bonne compréhension du texte et aider les candidates et candidats à clarifier leurs idées. Cela lui permet aussi d'observer leur expression orale dans une communication spontanée.

Dans la mesure où un seul candidat s'est présenté à l'épreuve orale, le jury se limite ici à des considérations générales qui valent pour tous les candidates et candidats, passés et à venir.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Espagnol

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 6

Membres du jury : Évelyne COUTEL, Marina MESTRE ZARAGOZA

Le jury a entendu cette année six candidates et candidats de très bon niveau. Les textes proposés à l'analyse couvraient l'ensemble de l'actualité des derniers mois et l'ensemble des pays hispanophones et les candidates et candidats ont montré qu'ils étaient très bien préparés à l'épreuve.

Linguistiquement, les candidates et candidats possédaient tous, à une exception près, un bon ou très bon niveau de langue, et ont pu développer leur exposé dans une langue fluide et correcte.

Le jury ne peut que s'en réjouir et encourager préparateurs et préparionnaires à poursuivre de la sorte. Les quelques remarques qui suivent, tirées de l'expérience de cette année, ont pour but de pointer quelques points de vigilance pour les années à venir.

Le premier, qui peut paraître une évidence, est qu'il est prioritaire de soigner le niveau de langue : la note la plus basse correspond à la prestation la plus basse du point de vue linguistique. Une faiblesse linguistique empêche une expression riche et nuancée, mais interdit également une bonne compréhension du texte. Il convient donc de s'entraîner dès le début de l'année à la lecture, à l'écoute et à l'expression orale, en étant certain qu'il s'agit là d'un effort qui paiera aussi bien par la qualité linguistique de la prestation que par l'assurance que pourra transmettre le ou la candidate lors de la présentation de son exposé.

Le deuxième point que le jury souhaiterait évoquer concerne l'attention portée au texte. En général, les candidates et candidats possédaient une bonne connaissance du contexte leur permettant de bien comprendre le texte proposé, mais parfois ils ont plus ou moins cédé à la tentation de tirer celui-ci vers une interprétation quelque peu biaisée, ou à avoir recours à des fiches de cours, s'interdisant ainsi de vraiment rentrer dans la problématique et dans l'argumentation propres au texte, ou dans l'échange proposé par le jury.

Le jury souhaite finir par la mise en garde de rigueur contre la paraphrase, un danger qui cette année n'a pas manqué de guetter, voire de rattraper, certains candidats ou candidates.

Malgré ces points de vigilance pour les préparations à venir, le jury considère que l'épreuve de LV1 espagnol de la série SES s'est passée de façon très satisfaisante et tient à en féliciter les candidates et candidats et leurs préparateurs.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Italien

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 1

Membres du jury : Marie FABRE, Élise LECLERC

Le texte qui a été tiré au sort cette année est : « Il premierato all'italiana riflette un potere politico pigliatutto », de Donatella Stasio (*La stampa*, 4/11/2023).

Cette année, l'unique candidat de la série SES a dépassé toutes nos attentes, remportant la note exceptionnelle de 20/20. Son aisance linguistique était doublée d'une connaissance détaillée des ressorts pourtant complexes du système politique italien. Son exposé, très clair, a parfaitement recontextualisé l'article et a été suivi d'une discussion où le candidat a su mettre en lumière les origines historiques de la constitution italienne, et même faire d'habiles parallèles avec la France.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Russe

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 1

Membres du jury : Gayaneh ARMAGANIAN-LEVU, Laetitia DECOURT

Le jury a entendu cette année deux commentaires de grande qualité, tant sur le texte hors programme, extrait d'un article de « Русская мысль » à l'occasion du 145^e anniversaire de la naissance de Kazimir Malévitch, que sur le texte d'auteur qui portait sur un extrait du livre de Svetlana Alexievitch *Les Cercueils de zinc*.